

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT



Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le - 9 MARS 2026

ID : 033-213304470-20260305-009_2026-DE

SLOW

Département de la GIRONDE
Arrondissement de LIBOURNE
Canton de COUSTRAS
Commune de
SAINT MÉDARD DE GUIZIÈRES



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : 009/2026

Nombre de conseillers municipaux :

- en exercice : 19
- présents : 15
- votants : 17

OBJET :

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026

Le cinq mars deux mille vingt-six à 18h00, les membres du Conseil Municipal de SAINT MEDARD DE GUIZIERES, dûment convoqués le 20 février 2026 en séance ordinaire, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la Présidence de Madame Mireille CONTE JAUBERT, Maire.

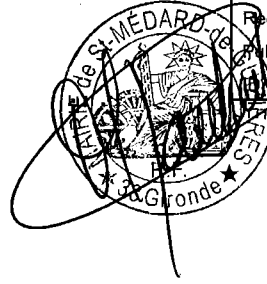
PRÉSENTS : Mme Mireille CONTE JAUBERT, M. Stéphane CATALAN, Mme Stéphanie LE MERDY, M. Didier FEYRI, Mme Valérie JARRY, M. Gilles MAGARDEAU, Mme Nicole VIZCAINO, M. Christian JAUBERT, Mme Christiane LAFON, M. Ludovic VIOLEAU, M. Franck OBERG, Mme Florence PRÉVÔT, Mme Aurore BAILLOUX, M. Jérôme ROBERTEAU, Mme Camille VALENTE DE MATOS.

ABSENTS : M. Thomas PETRAULT, Mme Coralie FAURIE, Mme Aline MARIE VASSEUR (procuration donnée à Mme Camille VALENTE DE MATOS), M. Roland ROUSSEAU (procuration donnée à M. Jérôme ROBERTEAU).

Madame Stéphanie LE MERDY est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés : Votes -Pour.

- de procéder au versement des subventions communales aux associations ci-dessous dénommées (imputation budgétaire : 65748) et de fixer les conditions suivantes pour l'attribution de la subvention :
 - la production d'un compte de résultat de l'année écoulée et des liquidités.
 - la production d'un budget prévisionnel.
 - la production des statuts si non déposés en Mairie ou modifiés.
 - la production de la liste à jour des membres du bureau (si non détenus en Mairie).
 - la production de la liste des activités effectuées par l'association au sein de la commune ainsi que le nombre d'adhérents (année N-1)
 - la production d'un planning prévisionnel des manifestations pour l'année à venir.
- que seules les associations qui participent à la vie communale soient subventionnées. Une révision des conditions d'attribution des aides sera envisagée par Madame le Maire au vu des éléments fournis.



ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2026 (en Euros)
ACCA Fusil guiziérois	300
BILLARD Français	100
PUNCH MULTI BOXES ET FORME	2250
BUSHIDO GUIZIEROIS	1150
FNACA Comité St Médard de Guizières	200
FOOT USMPP	2250
AMGVG GYM VOLONTAIRE	650
JUDO CLUB GUIZIEROIS	1150
LES JARDINS DE LA ROSE GUIZIÉROISE	450
COOPÉRATIVE SCOLAIRE ECOLE JACQUES CHASTENET	500
PASSION CRÉATIVE	100
POKER MIX GUIZIERES-ROI	150
RUGBY RAPID 33	2250
SAINT MEDARD DE FRANCE GUIZIEROIS	500
SPORT BOULES LYONNAISES	150
RAQUETTES CLUB CONFLUENCE 33 Tennis	950
UNC SAINT MEDARD	200
LES MANNES – PÊCHE À LA MOUCHE	100
L'AMICALE FERRO-MODÉLISTES GIRONDINS	100
SOUS-TOTAL	13 500€

Et,

- De procéder au versement des subventions communales aux associations ci-dessous dénommées (imputation budgétaire : 65748) et de fixer les conditions suivantes pour l'attribution de la subvention :
 - la production d'un compte de résultat de l'année écoulée et des liquidités.
 - la production d'un budget prévisionnel.
 - la production pour les associations ayant leur siège social dans la commune de :
 - La liste à jour des membres du bureau (si non détenue en Mairie).
 - La liste des activités effectuées par l'association au sein de la commune ainsi que le nombre d'adhérents (année N-1)
 - la production d'un planning prévisionnel des manifestations pour l'année à venir.
- Une révision des conditions d'attribution des aides sera envisagée par Madame le Maire au vu des éléments fournis.

Le Maire
Mireille CONTE JAUBERT



Envoyé en préfecture le 09/03/2026

Reçu en préfecture le 09/03/2026

Publié le - 9 MARS 2026

ID : 033-213304470-20260305-009_2026-DE

LIBELLES	SUBVENTIONS 2024 (en Euros)
AFSEP	40
ASSOCIATION DES PARALYSES DE France	100
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	40
CROIX ROUGE	200
DON DU SANG	40
GRAHC	200
INSTITUT PASTEUR	40
JEUNES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES	100
PREVENTION ROUTIÈRE	40
SECOURS POPULAIRE	40
SECOURS CATHOLIQUE	40
LES CLOWNS STÉTHOSCOPIES	120
MÉDAILLES MILITAIRES	40
PAPILLONS BLANCS	40
PROTECTION CIVILE	100
REP COLLÈGE DE COUTRAS	176
SAINT MEDARD DE FRANCE NATIONALE	276
TENDONS LA MAIN	500
SOUS-TOTAL	2 132€

TOTAL DES SUBVENTIONS 2026

16 282 €

- Charge le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires au versement desdites subventions.

Fait et délibéré à Saint Médard de Guizières, les jour,
mois et an ci-dessus indiqués.

Pour copie conforme, le 09 mars 2026.

Le Maire,

Mireille CONTE JAUBERT

